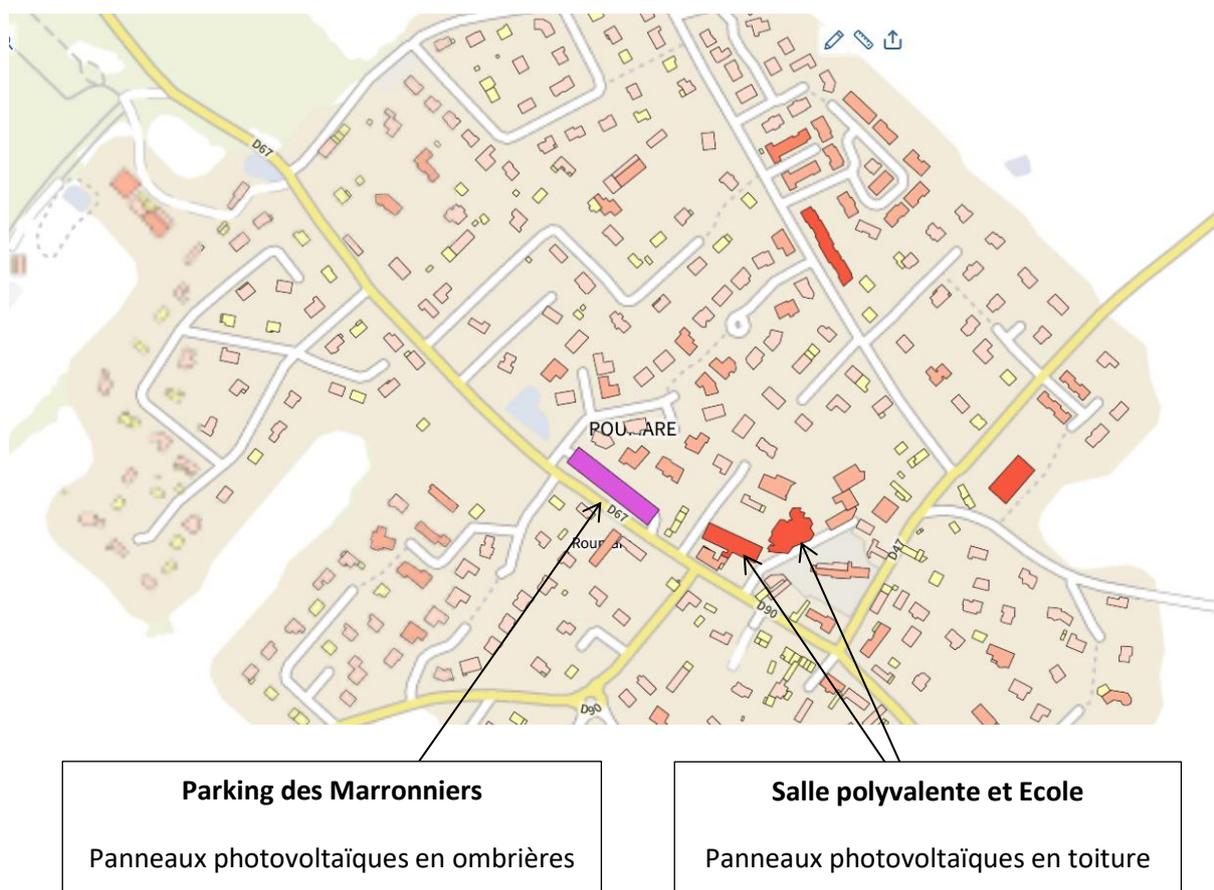


## 6 Quelles ZAEnR potentielles sur la commune de Roumare ?

Sur la base des données consultées, il apparaît essentiellement, sur la commune, des zones pour de la production d'électricité à partir d'énergie solaire (panneaux photovoltaïques principalement en toiture et en ombrière sur parking). La méthanisation a été étudiée mais n'identifie pas de zone d'accélération envisageable sur la commune en raison des nuisances olfactives que cela peut générer.

*Carte de données issue du portail cartographique des énergies renouvelables.*



N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, de vos avis et propositions concernant l'installation de ces ZAEnR sur notre territoire.

## 7 Modalités de la consultation

**Consultation publique : du lundi 29 mai au samedi 8 juin 2024.**

• Par email : [mairie-roumare@wanadoo.fr](mailto:mairie-roumare@wanadoo.fr)

• Via un registre disponible en mairie

Lundi et jeudi : 8h30 – 11h

Mardi et mercredi : 15h – 18h30

Vendredi : 15h – 17h15

Samedi : 10h30 -12h